

22 Aoû 2025 -06:00

Moins de la moitié des entreprises belges utilisent les mesures de sécurité les plus élémentaires!

Malgré une prise de conscience croissante des cybermenaces, une étude récente du Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB) révèle que les entreprises belges n'utilisent pas suffisamment la double authentification (2FA) ou authentification multifactorielle (MFA) sur les connexions externes. Alors que 70% des organisations interrogées estiment assez probable à très probable le fait d'être visées prochainement par des cybercriminels, seules 46,4% ont effectivement mis en place la 2FA.

C'est ce qui ressort d'une enquête menée en juillet 2025 par le CCB auprès de 250 entreprises belges. Les résultats montrent un contraste frappant entre la menace perçue et les mesures prises. « Ces chiffres et le nombre d'incidents sont très inquiétants », indique Miguel De Bruycker, Directeur général du CCB. « Dans environ la moitié de nos interventions en réponse à des incidents, nous constatons que la 2FA ou la MFA n'est pas ou seulement partiellement utilisée. Dans un environnement numérique où le piratage des mots de passe est considéré comme une menace réelle par 58% des entreprises, la 2FA devrait être une mesure minimale absolue. »

Chaque jour, des entreprises sont victimes de fuites de données de connexion et d'une 2FA incorrecte

Chaque jour, au moins une entreprise belge est victime d'une cyberattaque. Le point commun de ces incidents est la fuite de données de connexion, par exemple par le biais du *phishing* (hameçonnage), et l'absence d'une authentification à deux facteurs correcte.

||  
Installez immédiatement la 2FA sur toutes les  
connexions externes et pour tout le monde ||

Miguel De Bruycker  
Directeur général du Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB)

Lors d'incidents, force est souvent de constater que la 2FA n'est pas prévue pour tout le monde. Récemment encore, des données ont été volées en masse parce que des administrateurs IT avaient mis en place un VPN séparé sans aucune 2FA vers des serveurs, alors que tous les autres employés y étaient soumis. Une prise de conscience et un contrôle de la part de la direction sont donc nécessaires.

2FA: simple, efficace, mais encore trop peu utilisée

La vérification en deux étapes offre une deuxième couche de sécurité en plus du mot de passe

traditionnel. Même si ce mot de passe tombe entre de mauvaises mains, l'accès au système reste bloqué sans le deuxième moyen d'authentification (tel qu'une application ou un jeton d'accès (*token*)). Pourtant, sa mise en œuvre reste à la traîne par rapport à d'autres mesures de base:

- Logiciels antivirus: 89,6 %
- Sauvegardes: 86,4 %
- Protection par pare-feu: 77 %
- Authentification à deux facteurs : 46,4%

Il est faux de penser que cela n'a pas beaucoup d'importance ! La 2FA n'est pas une garantie absolue, mais elle fait une énorme différence. Plus de 80% des incidents actuels auraient pu être évités grâce à la mise en œuvre correcte de cette mesure unique et essentielle.

De la prise de conscience à l'action

La mise en œuvre de la 2FA n'est ni complexe ni coûteuse. De nombreuses applications et services cloud populaires proposent cette option par défaut. Les organisations qui n'ont pas encore mis en place la 2FA courent un risque inutile. Le CCB invite donc les entreprises à:

- introduire obligatoirement la 2FA sur tous les comptes accessibles de l'extérieur, en particulier pour les e-mails, les plateformes cloud, les VPN et les interfaces d'administration.
- utiliser nos [CyberFondamentaux](#) pour une cybersécurité solide
- Sensibiliser activement les employés à la sécurité des connexions.

Pour plus d'informations, des guides pratiques et de l'aide, les entreprises peuvent consulter le site [ccb.belgium.be](http://ccb.belgium.be)

## Sources

- Enquête menée auprès de 250 entreprises belges par le Centre pour la cybersécurité Belgique, juillet 2025
- [Safeonweb AT Work](#)

Centre pour la Cybersécurité Belgique  
Rue de la Loi 18  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.ccb.belgium.be>

Michele Rignanese  
Porte-parole(NL/FR/E)  
+32 (0)477 38 87 50  
[michele.rignanese@ccb.belgium.be](mailto:michele.rignanese@ccb.belgium.be)

Katrien Eggers  
Porte-parole(NL/FR/E)  
+32 485 76 53 36  
[katrien.eggers@ccb.belgium.be](mailto:katrien.eggers@ccb.belgium.be)